



DEC201828DR19

Décision portant nomination de M Coentlin LOTHODE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6085 intitulée LMRS (Laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 6085 intitulée LMRS (Laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem)

Vu la décision n° DEC 201001INSMI nommant M. Ionut DANAILA en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6085;

Considérant que M Coentlin LOTHODE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée les 15,16 et 17 septembre 2020 à Caen et du 29 septembre 2020 au 1^{er} octobre 2020 à Orléans par le CERFOS.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Coentlin LOTHODE, Ingénieur de recherche CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6085 intitulée LMRS (Laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem), à compter du 1^{er} octobre 2020.

M Coentlin LOTHODE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Coentlin LOTHODE, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 7 octobre 2020

Visa de la Déléguée Régionale
du CNRS Normandie

Mme Christine BRUNEL

Visa du Président de l'Université de Rouen
Normandie

M. Joël ALEXANDRE

Signature du Directeur
de l'UMR6085 – LMRS

M. Ionut DANAILA

**Laboratoire de Mathématiques
Raphaël SALEM
UMR 6085 CNRS
UFR des Sciences et Techniques
Université de Rouen
Avenue de L'Université - BP 12
76801 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY**